

Baromètre de l'économie (1^{er} semestre 2025)

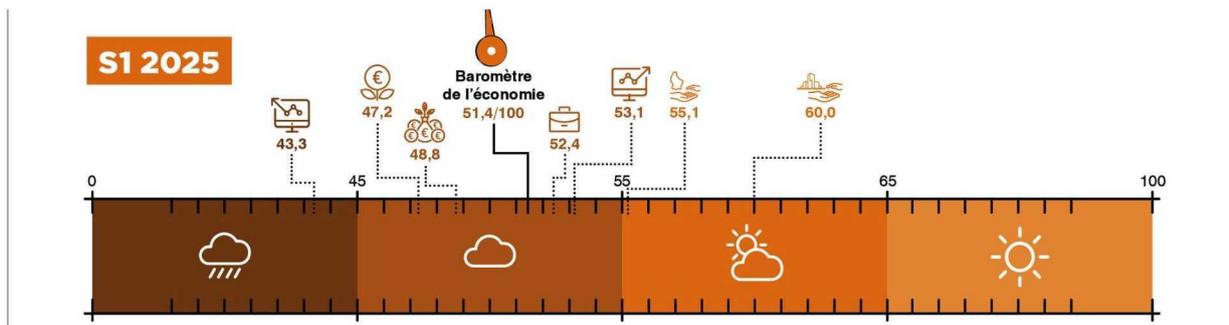
Après 2 années sous la barre des 50 points, le score global⁽¹⁾ du *Baromètre de l'Économie*⁽²⁾ pour le 1^{er} semestre 2025 repasse au-dessus de ce seuil symbolique. La hausse de 2,1 points par rapport au semestre précédent reflète une légère amélioration des perspectives d'activité, d'emploi et d'investissement. Le début de l'assouplissement de la politique monétaire européenne en 2025 donne un peu d'air aux entreprises, mais des disparités sectorielles subsistent et le score reste toutefois loin des niveaux d'avant-crise (63,3 au 1^{er} semestre 2019).

La confiance repart à la baisse

La confiance à moyen terme des décideurs dans l'avenir de leurs entreprises reste stable depuis fin 2022, proche de son niveau le plus bas depuis 2019 (73%). Mais 3 secteurs accusent une forte baisse au cours des 6 derniers mois : les services financiers (- 15,5 points, 70%), les transports (- 14 points, 66%) et l'Horeca (- 10 points, 63%). Les petites entreprises (< 10 salariés) sont les moins confiantes (69%). À l'inverse, l'industrie, secteur le moins confiant il y a 6 mois, rebondit fortement (+ 27,5 points, 83%), potentiel-

lement porté par des orientations européennes favorables à la réindustrialisation. Il est désormais le plus confiant. Le secteur de la construction fait face, lui aussi, à un regain d'optimisme (+ 10 points, 80%).

Les décideurs interrogés sont cependant globalement toujours moins confiants dans l'avenir à moyen terme de l'économie luxembourgeoise que dans celui de leur entreprise. La confiance est retombée à un niveau historiquement bas (65%), avec de fortes disparités selon la taille des entreprises : 58% pour les très petites entreprises (de 6 à 9 personnes)



contre 86% pour les grandes structures. Dans les services financiers et le transport, elle recule. L'Horeca reste le secteur le moins confiant (60%).

Concernant l'activité, les 6 derniers mois ont été plus difficiles qu'attendus au second semestre 2024. Seuls 16% des dirigeants ont constaté une hausse de leur activité alors que 19% l'anticipaient, et 29% ont subi une baisse d'activité. La majorité des entreprises a connu une activité stagnante ces 6 derniers mois, tendance qui devrait se poursuivre. Pour le semestre à venir, les perspectives s'améliorent légèrement: 24% anticipent une hausse d'activité, contre 18% une baisse.

Les perspectives de rentabilité et d'investissements restent préoccupantes

Si 54% des entreprises anticipent une stabilité, 24% prévoient une baisse, notamment dans l'industrie et le commerce (30%).

Ces perspectives mitigées se reflètent également dans les intentions d'investissements: 58% des entreprises prévoient de les maintenir stables, 24% de les baisser et 18% de les augmenter. À l'exception de l'Horeca, la part d'entreprises prévoyant une baisse des investissements augmente dans tous les secteurs. Après plusieurs semestres de recul, le niveau global d'investissement demeure donc préoccupant. Les services financiers, en particulier, se montrent bien plus réservés: seuls 18% envisagent d'augmenter leurs investissements.

Côté emploi, les prévisions s'améliorent très légèrement: 70% des entreprises comptent maintenir leurs effectifs, 18% les augmenter et 13% les réduire. Les services (financiers et non financiers) restent les moteurs de l'emploi. La construction et l'Horeca sont moins pessimistes que fin 2024, tandis qu'un quart des entreprises du transport prévoit une réduction de leurs effectifs.

Pour 2025 et 2026, les priorités d'investissement des entreprises restent similaires aux années précédentes avec, en tête, le renouvellement d'équipements usagés ou obsolètes (39%) et la modernisation des équipements et installations (31%). Les investissements liés à l'intelligence artificielle émergent timidement (11%), principalement portés par les plus grandes structures (jusqu'à 55%).

Les difficultés d'accès au financement concernent près de 3 entreprises sur 10

27% des dirigeants d'entreprise indiquent avoir rencontré des difficultés d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois. Un niveau croissant depuis l'avant-crise sanitaire: 12% en 2019 et 23% en 2022. Les petites entreprises sont les plus touchées (35%) et tous les secteurs sont concernés, en particulier l'Horeca (47%, dont 18% avec de fortes difficultés), les transports (34%) et la construction (29%).

Simplification administrative: peu d'effets perçus

Alors que le gouvernement a fait de la simplification administrative l'un de ses axes prioritaires, les entreprises peinent à en percevoir les effets. Seules 3% constatent une simplification des démarches au cours des 12 derniers mois, un chiffre en baisse, tandis que 35% estiment que les procédures se sont complexifiées, un ressenti en hausse. Fait marquant: aucune entreprise de plus de 250 salariés n'a constaté d'allègement en la matière.

Face à ce constat, la House of Entrepreneurship a mené une étude qualitative auprès de 50 entreprises luxembourgeoises afin de recueillir des témoignages concrets sur les obstacles administratifs rencontrés au quotidien. En plus, la Chambre de Commerce, en collaboration avec sa House of Entrepreneurship, a consacré la partie thématique de son

Baromètre de l'Économie du 1^{er} semestre 2025 à la simplification administrative afin de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les entreprises et à identifier les mesures attendues. Les retours qualitatifs ont permis d'identifier les défis les plus fréquents, de mieux cerner les attentes des entreprises et d'alimenter directement l'enquête quantitative du Baromètre de l'Économie, assurant ainsi une parfaite cohérence entre les deux volets méthodologiques. Ces études qualitatives et quantitatives ont permis de formuler des recommandations concrètes pour guider le gouvernement dans la priorisation des actions à mettre en œuvre.

Les mesures identifiées ont été transmises au ministère de l'Économie sous forme d'un rapport détaillé, venant en appui aux efforts de simplification en cours.

Lorsqu'on interroge les entrepreneurs sur les moments-clés de la vie de l'entreprise à cibler en priorité en matière de simplification administrative, 85% d'entre eux demandent que le gouvernement se saisisse en priorité des démarches administratives liées à la gestion courante de l'entreprise et celles liées à la création d'entreprises (47%).

Créer une entreprise au Luxembourg: un parcours qui reste complexe

Créer une entreprise au Luxembourg reste un parcours souvent long et fragmenté. Aujourd'hui, les créateurs doivent naviguer entre plusieurs plateformes et administrations, ce qui peut allonger les délais à 4 à 6 semaines avant de pouvoir légalement exercer une activité.

Les résultats de l'enquête montrent que pour 71% des entreprises, les démarches administratives grèvent leur rentabilité. Si les priorités de simplification varient selon les secteurs, les défis identifiés restent quasiment identiques: en tête, la redondance des documents et informa-

tions à fournir aux différentes administrations (un défi pour 73% des entreprises), la perte de temps liée à des informations dispersées (72%), et la multiplicité des plateformes et interlocuteurs (70%).

Cependant, en se penchant sur les principaux défis considérés comme difficiles à gérer par les entreprises, une autre perspective émerge. Au-delà de la lourdeur, c'est une logique administrative perçue comme punitive qui inquiète : près d'1/3 des dirigeants (29%) dénoncent une approche centrée sur la sanction plutôt que sur l'accompagnement. À cela s'ajoutent la complexité des démarches fiscales à remplir sans assistance (28%) et l'absence de suivi en temps réel des démarches administratives soumises (28%).

Quant aux mesures de simplification, 3 priorités se dégagent : la disponibilité d'un point de contact (guichet) unique, en ligne et en présentiel, connecté aux différentes administrations (jugé utile par 75% des chefs d'entreprise), le renforcement du droit à l'erreur (73%) et la généralisation du principe *once only* (71%).

(1) La 13^e édition du *Baromètre de l'Économie* repose sur les résultats obtenus auprès de 580 entreprises de 6 salariés et plus, représentatives de l'économie luxembourgeoise. L'enquête a été menée sur la période allant du 22 avril au 14 mai 2025 par l'institut ILRES sous la direction de la Chambre de Commerce. Le résultat du *Baromètre de l'Économie* (sur 100) correspond à la moyenne des 7 indicateurs

de conjoncture : confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (6 derniers mois et 6 prochains mois), emploi, rentabilité et investissement. L'enquête du *Baromètre de l'Économie* se déroule selon une périodicité semestrielle, au printemps et à l'automne.

(2) Le score global est la moyenne de 7 indicateurs : activité des 6 mois passés, activité, emploi, rentabilité et investissement des 6 mois à venir, ainsi que confiance dans l'entreprise et dans l'économie luxembourgeoise dans les 2 à 3 ans.

Source : Chambre de Commerce, Communiqué de presse, *Le Luxembourg, un pays en manque de réformes ?* 8 juillet 2025.

www.cc.lu

